

.....

LIRE ET FAIRE LIRE

Plaisir de lire, plaisir de partager

Vous aimez lire, vous souhaitez que les plus jeunes découvrent ce bonheur, rejoignez-nous pour agir en faveur du développement du goût de la lecture :

La lecture est un outil essentiel pour se réaliser.

Nous vous invitons à nous contacter pour plus de renseignements :

.....

Ligue de l'enseignement de l'Aude

Nathalie SINATORA

Fédération Aude (FAOL)

22 rue Antoine Marty

BP 21065

11870 CARCASSONNE CEDEX

Tél 04 68 11 43 00

vieasso@ligue11.org

.....

www.lireetfairelire.org



LIRE ET FAIRE LIRE

.....

Partager avec les enfants le plaisir de la lecture



MÉMO

Accompagner les enfants
dans le plaisir de la lecture :
approche intergénérationnelle et
ludique

Objectif éducatif et culturel

Faire parti d'un réseau de bénévoles,
animé, proposant des formations,
des rencontres avec des auteurs, des
conférences...

PRESENTATION

Lire et faire lire est un programme national d'ouverture à la lecture et de rencontre entre les générations. Les lecteurs de Lire et faire lire donnent de leur temps pour développer le goût de la lecture et familiariser les enfants avec la littérature jeunesse.

MODALITÉS

Les lecteurs bénévoles doivent être âgés de plus de 50 ans. Ils interviennent dans les crèches, les écoles (temps péri scolaire), les bibliothèques, les centres de loisirs... en cohérence avec les pratiques pédagogiques des structures d'accueil. Les séances de lecture sont organisées en petits groupes. En s'inscrivant au programme le lecteur bénéficie d'une assurance pour ses interventions et ses déplacements.

La coordination départementale assure :

- l'information,
- l'accompagnement du bénévole et la mise en relation avec le référent du secteur.
- le lien bénévole/ structure.
- prêt de livres littérature

- la mise en place de formations et rencontres.
- la coordination et le développement des actions.
- le premier contact avec les structures éducatives et le suivi
- la mise en place des documents administratifs (fiches d'inscription, convention, structure...) et les différents bilans.

Les structures éducatives s'engagent à :

- définir avec le bénévole, la fréquence des interventions.
- intégrer l'action dans son projet éducatif.
- constituer les groupes.



L'association Lire et faire lire initiée en 1999 par A.Jardin et soutenue par plus de 170 écrivains, a pour objet statutaire « d'encourager et de développer toutes initiatives citoyennes de nature à promouvoir et développer le goût de la lecture ». Cette action est développée dans chaque département par des coordinateurs des deux réseaux associatifs nationaux : la Ligue de l'Enseignement et l'Union Nationale des Associations Familiales.

Dans l'Aude, la Ligue de l'Enseignement (FAOL) met en œuvre ce programme.